



Nettoyage-triage des semences maraîchères par l'autoconstruction de trieurs à air

Mardi 3 décembre 2024

Meurthe et Moselle (54)

Formation Professionnelle

Durée : 7 heures soit 1 jour(s)
Intervenant(s) : KANY Sébastien, ancien maraîcher et formateur dans un BPREA sur un module "autoconstruction"

Objectif de la formation :
Maîtriser la fabrication et le fonctionnement d'un trieur à air
Maîtriser le nettoyage et le triage de différents types de semences maraîchères

	Adhérent	Non-adhérent
	Coût pris en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel	
Stagiaire contributeur VIVEA	-	
Stagiaire non contributeur VIVEA	196,00 €	294,00 €
Demi-Tarif	98,00 €	147,00 €

Pour les stagiaires non contributeurs Vivea, des financements sont possibles, consultez notre site pour plus d'informations biograndest.org/seformer

Méthodes pédagogiques :
Apports théoriques à partir des documents, échanges avec les stagiaires. L'auto-construction se fera grâce à une démonstration de montage, suivie par de la mise en pratique, consistant en une construction de trieur à air en binôme.

Responsable de la formation : MICHAUD Yoan
yoan.michaud@biograndest.org
07 82 92 88 54

Moyens d'évaluation :
Questionnaire d'auto-évaluation en entrée et sortie de formation

Programme de la formation :

Date	Lieu	9h00	12h30	13h30	17h00	Contenu
03/12/2024	Manoncourt-en-Woevre (54)					Rappel règles de sécurité pour l'auto-construction ; Principes de fonctionnement d'un trieur à air, avantages et inconvénients par rapport aux tamis, trieur densimétriques; Matériaux et outils nécessaires à la construction d'un trieur à air; Principes de montage d'un trieur à air; Construction en binômes de trieurs à air.
						Rappel des intérêts écologiques et économiques des semences paysannes en maraîchage bio ; Importance des tests de germination; Objectifs et principes de nettoyage des semences paysannes maraîchères; Quel triage pour quelles semences? Echange sur les exigences de chacun en matière de "qualité de semences". Mise en pratique : en binôme, à partir de semences amenées par les stagiaires, essai de triage-nettoyage avec les outils à disposition (tamis de différentes mailles, trieur-aspirateur)

Repas tiré du sac

Si vous êtes en situation de handicap, contactez le responsable de la formation afin de connaître les modalités d'accueil possible.

Association Bio en Grand Est

SIRET : 839 088 085 00031

Déclaration d'activité n° 44540375054 / Préfet Région Grand Est

Retrouvez nos Conditions générales de formation et notre Règlement intérieur en ligne sur biograndest.org/se-former/



Bulletin d'inscription à la formation : **Nettoyage-triage des semences maraîchères par l'autoconstruction de trieurs à air**

NOM - Prénom :
Mail :
Tél. :
Date de naissance :

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations) :
 chef d'exploitation
 Conjoint(e) collaborateur(trice)
 Aide familiale
 Cotisant(e) solidaire
 Salarié(e)
 Autre – précisez :

Coupon à renvoyer par mail ou courrier avant le 26/11/2024

yoan.michaud@biograndest.org

Bio en Grand Est, espace Picarie, avenue de l'Europe 54520 LAXOU

NB : en cas d'annulation de votre part, des frais de dossier pourront vous être facturés.